

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU  
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 DÉCEMBRE 2021  
À LA SALLE 90 DU CENTRE RÉCRÉATIF

À une séance régulière du Conseil, tenue à la salle 90 du Centre récréatif à 19h30, sont présents:

Séance régulière du 6 décembre 2021

M. Michaël Otis, maire,	
M. Mathieu Cloutier	M. Zacharie Cloutier-Julien
M. Julien Chalifoux	
M. Patrick Landry	Mme Louise Paquin Bédard

Est aussi présente: Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjointe.

Absent : M. Henri Lampron

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Michaël Otis et formant quorum, à 19h30, M. Michaël Otis, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 4 octobre 2021
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports
- 11- Dossiers Municipaux
- 12- Engagement Gilles Gauthier
- 13- Fin d'emploi Pierre Paul
- 14- Augmentation de salaire de 2%
- 15- Salaire pompier formation
- 16- Avis de motion règlement de taxation
- 17- Pancarte entrée village
- 18- Interac
- 19- Salle du conseil
- 20- salle de repos garage
- 21- SPCA
- 22- Règlement #29 dérogation mineure
- 23- Modification calendrier des séances 2022
- 24- Trousse d'équipement
- 25- Achat pick-up
- 26- Fond Covid-19
- 27- Règlement de concordance
- 28- Audit de conformité budget et PTI
- 29- Offre de service H2Lab
- 30- Visa Maire
- 31- 5 à 7 de Noël
- 32- Offre de service des Entreprises J.L.R.
- 33- Subvention pompier 2021
- 34- Subvention Corporation de Développement 2022
- 35- Lumière de Noël
- 36- Internet
- 37- Période de questions
- 38- Fermeture

Rés. #5670-12-21  
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.  
Adoptée.

Rés. #5671-12-21 Procès-verbal :	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 15 novembre 2021 Adoptée.
Correspondances	1-CN : Reconnaissant d'être votre voisin  2-CREAT : Climat de changement : l'Abitibi-Temiscamingue en action pour faire face aux changements climatiques
Rés. #5672-12-21 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de novembre 2021, au montant de 123 923.86\$ (ch# C2100393 à C2100425), au montant de 24 293.35\$ (ch# M210201 à M2102106), pour les lots intra municipaux au montant de 1 745.72\$ (ch#M0210007) ainsi que la liste de paie au montant de 19 173.36\$ (ch.# D2100291 à D2100325 et P2100001 à P2100005) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5673-12-21 Situation financière :	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'accepter la situation financière de novembre 2021. Adoptée.
Période de questions :	Aucune question
Rapport du Maire	Rencontre Mrc : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y aura une compensation du gouvernement pour les entrepreneurs forestiers</li> <li>- Comité vigilance : travaille sur les coupures dans le domaine de la santé, conjointement avec la Fondation du Docteur Paradis, ils essaient d'avoir une entente pour recruter des infirmières outre-mer;</li> <li>- Il y a actuellement 150 places de disponible pour ouvrir des garderies.</li> <li>- Fin décembre il y aura uniformisation des taux pour les compensations relié aux milieux humides;</li> <li>- Code d'éthique des élus : la nouvelle formation est acceptée</li> <li>- Fonds Covid-19 : Les OSBL ont jusqu'au 31 janvier 2022 pour déposer une demande concernant leur perte de revenu et/ou de financement;</li> </ul>
Rapport lots intra municipaux	Une rencontre aura lieu avant fin mars 2022 pour planifier la prochaine saison de coupe.
Autres rapports	Mme Fanny Veilleux nous informe que le plan pour la cours d'école est presque terminé. Il reste maintenant à trouver les équipements qui représentent les choix des comités, faire une évaluation des coûts et commencer une campagne de financement.
Rés. #5674-12-21 Dossiers municipaux 2022	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard d'accepter la répartition des dossiers municipaux pour l'année 2022 comme suit : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Loisir</b> : Mme Vanessa Boutin Cameron et M. Mathieu Cloutier</li> <li>2. <b>Bibliothèque</b> : Mme Louise Paquin Bédard</li> <li>3. <b>Aménagement du territoire et règlement de construction</b> : Mme Chantal Martel, M. Michaël Otis, et M. Mathieu Cloutier</li> <li>4. <b>Pompiers et premiers répondants</b> : Mme Louise Paquin Bédard et M. Mathieu Cloutier</li> <li>5. <b>H.L.M.</b> :M. Zacharie Cloutier-Julien</li> <li>6. <b>Corp. dév. Économique</b> : M. Michaël Otis, Mme Chantal Martel et M. Patrick Landry</li> <li>7. <b>Infrastructures municipales (eau potable, égouts, rues village)</b> : Mme Chantal Martel, M. Michael Otis et Mme Fanny Veilleux</li> <li>8. <b>M.R.C.</b> : M. Michael Otis et Mme Louise Paquin Bédard</li> </ol>

Rés. #5674-12-21  
Dossiers municipaux  
2022 (suite)

9. **Relation publiques** : M. Michael Otis et Mme Louise Paquin Bédard
10. **Engagement du personnel** : Le conseil municipal.
11. **Politique salariale et administrative** : M. Michael Otis, Mme Chantal Martel et Mme Fanny Veilleux
12. **Direction du personnel** : M. Michael Otis, Mme Louise Paquin Bédard et Mme Chantal Martel
13. **Machinerie et équipements** : M. Patrick Landry, M. Mathieu Cloutier, M. Julien Chalifoux
14. **Politique de reconnaissance et ressources sociales** : M. Michael Otis
15. **Congrès** : M. Michael Otis
16. **Finance municipales (budget, projets spéciaux)** : Le conseil municipal, Mme Chantal Martel et Mme Fanny Veilleux
17. **Plan d'urgence** : M. Michael Otis, Mme Chantal Martel, Mme Fanny Veilleux et Mme Vanessa Boutin-Cameron
18. **Parc d'Aiguebelle** : M. Zacharie Cloutier-Julien
19. **Épuration des eaux** : M. Michael Otis, M. Mathieu Cloutier, Mme Chantal Martel, Mme Fanny Veilleux
20. **Parc linéaire** : M. Michael Otis, M. Zacharie Cloutier-Julien
21. **Rénovation des routes (campagne) et trottoirs** : Le conseil municipal
22. **Embellissement** : M. Henri Lampron et Mme Louise Paquin Bédard
23. **Forêts** : M. Michael Otis, M. Julien Chalifoux, M. Henri Lampron et M. Patrick Landry
24. **Maison des jeunes** : M. Michael Otis
25. **CSST** : Mme Chantal Martel et M. Michael Otis
26. **MADA (Municipalité amie des aînés)** : Mme Louise Paquin Bédard et M. Zacharie Cloutier-Julien.
27. **Plan d'action d'aménagement durable** : M. Michael Otis, Mme Chantal Martel, Mme Louise Paquin Bédard et M. Zacharie Cloutier-Julien
28. **Comité cours d'école** : Mme Fanny Veilleux

Adoptée

Rés. #5675-12-21  
Engagement à  
l'année de Gilles  
Gauthier

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'engager M. Gilles Gauthier comme journalier spécialisé à temps complet de façon permanente.

Adoptée

Res. #5676-12-21  
Fin d'emploi Pierre  
Paul

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement de mettre fin à l'emploi de M. Pierre Paul qui avait été engagé de façon temporaire.

Adoptée

Rés. #5677-12-21  
Augmentation de  
salaire 2%

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement qu'une augmentation de salaire de 2% soit accordé aux employés municipaux, pompiers et élus. Cette augmentation prend effet le 1 janvier 2022.

Adoptée

Rés. #5678-12-21  
Salaire pompier  
formation

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement que le taux horaire des pompiers en formation soit leur taux horaire habituel.

Adoptée

Rés. #5679-12-21  
Avis de motion  
règlement de  
taxation

Avis de motion est donné par M. Patrick Landry qu'un projet de règlement concernant la taxation annuelle soit déposé à une réunion subséquente.

Rés. #5680-12-21  
Pancarte entrée  
village

Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement de mandater Mme Vanessa Boutin-Cameron, dès son retour, pour monter un projet concernant la modification de nos pancartes situées aux entrées de la Municipalité.

Adoptée

Rés. #5681-12-21 Interac	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de procéder à l'achat de l'équipement nécessaire pour offrir le paiement par carte débit uniquement au bureau municipal.  Adoptée
Rés. #5682-12-21 Salle du conseil	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de demander des soumissions à nos entrepreneurs locaux pour la rénovation de la salle du conseil. Adoptée
Salle repos garage	Remis à la prochaine réunion
SPCA	Remis à la prochaine réunion
Règlement #29 Dérogation mineure	Le conseil demande à faire des vérifications avec les municipalités voisines pour voir ce qu'ils font pour les dérogations mineures.
Rés. #5683-12-21 Modification calendrier des séances 2022	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2022 comme suit : Mercredi 5 janvier 2022 Mardi 1 février 2022 Mardi 1 mars 2022 Lundi 11 avril 2022 Lundi 9 mai 2022 : Laferté Lundi 6 juin 2022 Lundi 4 juillet 2022 Lundi 1 août 2022 Lundi 12 septembre 2022 : Laferté Mardi 11 octobre 2022 Lundi 7 novembre 2022 Lundi 5 décembre 2022  Adoptée
Rés. #5684-12-21 Trousse d'équipement à batterie	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de procéder à l'achat d'une trousse d'outils à batteries Milwaukee au montant de 1 722,33\$ plus les taxes applicables. Adoptée
Rés. #5685-12-21 Achat camionnette	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu à la majorité de procéder à l'achat d'une camionnette usagée, GM 2008 ¾tonnes avec une boîte de 8 pieds. Le prix de vente est de 6 700\$ plus les taxes applicables. M. Julien Chalifoux met sa dissidence sur ce point. Adoptée
Fonds COVID-19	M. Michaël Otis, nous informe qu'un Fonds COVID-19 a été mis en place par la MRC d'Abitibi-Ouest pour les Organismes sans but lucratif de notre région pour contrer les pertes de revenu et/ou financement dû à la pandémie.

Rés. #5686-12-21  
Règlement de  
concordance

**Attendu que** le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC d'Abitibi-Ouest est entré en vigueur le 17 mars 2017 ;

**Attendu qu'**en vertu de l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du SADR adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le SADR, soit avant le 17 mars 2019 ;

**Attendu qu'on** entend par règlement de concordance, tout règlement, parmi les suivants :

1. qui modifie le plan d'urbanisme d'une municipalité, son règlement de zonage, de lotissement ou de construction ou l'un ou l'autre de ses règlements prévus aux sections VII à XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
2. que le conseil d'une municipalité adopte en vertu de l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ou tout règlement qui le modifie.

3.

**Attendu que** la ministre peut accorder, à la demande du conseil municipal, un nouveau délai en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**Attendu que** le ministre peut prolonger, à la demande du conseil municipal, le délai en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**Attendu que** le 3 avril 2019 le ministre a accordé à la municipalité une prolongation de délai jusqu'au 31 décembre 2021, pour adopter les règlements de concordance ;

**Attendu que** la municipalité a amorcé une révision du plan et des règlements d'urbanisme, le 5 mars 2019 avec l'adoption de la résolution numéro 5067-03-19 ;

**Attendu qu'il** y a des délais importants dans la procédure d'élaboration et d'adoption en raison des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 ;

**Attendu qu'il** y a lieu de demander une prolongation de délai au ministre ;

**En conséquence** : il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard appuyé par M. Julien Chalifoux et unanimement résolu de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, une prolongation de délai jusqu'au 31 décembre 2023 afin que la municipalité adopte des règlements de concordance pour assurer la conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adoptée

Rés. #5687-12-21  
Audit de conformité  
budget et PTI

Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement d'accepter le rapport d'étude de la Commission municipale du Québec et la validation de nos résultats et de faire les changements adéquats.

Adoptée

Rés. #5688-12-21  
Offre de service  
H2Lab

Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de H2Lab pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2022.

Adoptée

- Rés.#5689-12-21  
Visa Maire  
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de faire la demande pour une carte Visa pour M. Michaël Otis, maire.  
Adoptée
- Rés.#5690-12-21  
5 à 7 employés  
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'organiser un petit 5 à 7 pour les employés avant Noël.  
Adoptée
- Rés. #5691-12-21  
Offre de service  
J.L.R.  
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter l'offre de service des Entreprises J.L.R. Inc, au montant de 69 750\$ plus les taxes applicables, pour le ramassage des matières résiduelles et des matières recyclables pour l'année 2022.  
Adoptée
- Rés. #5692-12-21  
Subvention pompier  
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accorder une subvention de 2 400\$ à la brigade des pompiers de Taschereau pour l'année 2021.  
Adoptée
- Rés. #5693-12-21  
Subvention  
Corporation de développement  
Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'accorder une subvention de 2 000\$ à la Corporation de développement de Taschereau pour l'année 2022.  
Adoptée
- Rés. #5694-12-21  
Nacelle et lumière de Noël  
Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à l'achat de lumière de Noël pour le grand sapin situé près du Musée du Magasin général D. Montreuil et de faire la location d'une nacelle à l'automne 2022 pour les installer.  
Adoptée
- Rés. 5695-12-21  
Internet  
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de procéder à l'installation de 3 points d'accès sans fil longue portée à différents endroits dans le centre récréatif pour améliorer le signal internet. Les travaux seront réalisés par Alarme La-Sar et Cia Informatique au montant total de 1 364.97\$ plus les taxes applicables.  
Adoptée
- Période de question  
M. Roland Bélanger nous demande des nouvelles sur le projet d'Hydro-Québec concernant la ligne de transport de Lebel-Sur-Quévillon jusqu'à Authier. Nous l'informons que le projet avait été mis sur pause durant la pandémie mais, que tranquillement, Hydro-Québec continuait ces démarches en ce sens.
- Rés. #5696-12-21  
Fermeture  
Considérant que l'ordre du jour est épuisé,  
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement à 21H32 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.  
Adoptée.

---

Michaël Otis,  
Maire.

---

Fanny Veilleux  
Dir. gén. adj., Secrétaire-trésorière adjointe.